

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 octobre 2025

Nombre de conseillers : 60      Conseillers présents : titulaires : 43 + 6 Pouvoirs  
suppléants : 4

Secrétaire de séance : M. M. KRAPFENBAUER

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

**PRESENTS** : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, MM. P. MICHEL, S. FATH, Mme L. MEHL, MM. M. MEYER, D. ETTER, F. ENSMINGER, Mme C. KISTER, MM. M. GANGLOFF, E. WAGNER, D. FOLLENIUS, R. MULLER - Suppléant -, H. DOEPPEN, Mme E. BECK, M. J.-M. FISCHBACH, Mme C. MUNSCH, MM. J.-M. KRENER, G. HALTER, Mme M.-C. MILLER-AMARD - Suppléante -, MM. P. GANGLOFF, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, Mme A. LEIPP, MM. J.-M. HOERTH, H. STEGNER, Mme C. DURRMEYER-ROESS, MM. R. MULLER, C. FAUTH, F. DE FIGUEIREDO, S. LEICHTWEIS, M. BERTRAND - Suppléant -, Mme H. SCHMITT - Suppléante -, MM. KRAPFENBAUER, A. SPAEDIG, Mme F. BOURJAT, MM. J.-C. BERRON, R. LETSCHER, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. DA SILVA ADRIANO, M. C. DORSCHNER, Mmes C. DOERFLINGER, D. SCHMITT-MERX.

**EXCUSES** : Mmes D. HAMM, A. CHABERT - Pouvoir à M. P. GANGLOFF -, MM. F. STAATH - Pouvoir à M. Y. RUDIO -, G. REUTENAUER, Mme F. BRACH - Pouvoir à Mme E. BECK -, MM. C. WINDSTEIN, Y. KLEIN - Pouvoir à Mme F. BOURJAT -, T. SCHINI - Pouvoir à M. H. STEGNER -, D. HOLZSCHERER - Pouvoir à M. A. SPAEDIG -, P. HERRMANN, B. KRIEGER, J.-M. REICHHART.

**Délibération n°6 : Actualisation du Plan de financement prévisionnel des travaux de construction à Wimmenau d'un accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire**

Rapporteur : Mme L. JOST-LIENHARD

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Hanau - La Petite Pierre précisant que dans le bloc de compétences optionnelles « Action sociale d'intérêt communautaire » figurent l'étude, la réalisation et la gestion d'équipements et de services d'accueil d'enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires d'intérêt communautaire :

- sont d'intérêt communautaire les équipements et services agréés par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)
- en sont exclus les cantines scolaires n'assurant un accueil que sur le temps de la restauration de midi,

**Vu** les délibérations n°4 du 21 septembre 2023, n°1 du 7 mars 2024, n°9B du 24 octobre 2024 et 6B du 3 juillet 2025,

**Vu** l'avis favorable du Bureau,

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

**\* d'ACTUALISER** le plan de financement prévisionnel des travaux de création à Wimmenau d'une école communale et d'un accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire attenant, et concernant plus précisément l'accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire, d'arrêter les montants suivants :

**Accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire**

<b>DEPENSES HT</b>	<b>Montant</b>	<b>%</b>
Travaux	2 178 000 €	76,9 %
Honoraires et études (20 % du coût des travaux)	435 600 €	15,4 %
Divers et imprévus (10 % du coût des travaux)	217 800 €	7,7 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 831 400 €</b>	<b>100 %</b>
<b>RECETTES</b>	<b>Montant</b>	<b>%</b>
Etat – DETR (40 % des dépenses éligibles)	836 994 €	29,6 %
Collectivité européenne d’Alsace	424 710 €	15 %
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)	400 000 €	14,1 %
Région Grand Est <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Soutien à l’amélioration du cadre de vie et des services à la population pour un aménagement durable des territoires : 220 000 €</li> <li>▪ Bonus environnemental « pacte bois et biosourcés Grand Est » : 100 000 €</li> <li>▪ Climaxion : 31 416 €</li> </ul>	351 416 €	12,4 %
Caisse d’Allocations Familiales	252 000 €	8,9 %
CCHLPP	566 280 €	20 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 831 400 €</b>	<b>100 %</b>

\* d’AUTORISER le Président

- à solliciter, sur la base du plan de financement prévisionnel indiqué ci-dessus :
  - une Dotation d’Equipement des Territoires Ruraux (DETR)
  - une subvention de la Collectivité européenne d’Alsace dans le cadre du Fonds d’Attractivité d’Alsace
  - une subvention de l’Union européenne à travers le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)
  - une aide de la Région Grand Est dans le cadre des dispositifs
    - Soutien à l’amélioration du cadre de vie et des services à la population pour un aménagement durable des territoires avec bonus environnemental « pacte bois et biosourcés Grand Est »
    - Climaxion
  - une aide de la Caisse d’Allocations Familiales
  - toute autre aide qui pourrait être obtenue par ailleurs ;
- à signer tout document afférent à ces demandes.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,

Marc KRAPPENBAUER  
Secrétaire de séance

Patrick MICHEL  
Président